

7 Santé

Présentation

Au 1^{er} janvier 2006, Midi-Pyrénées compte 54 établissements de soins dans le **secteur public** et 100 dans le privé. La part du **secteur privé** (48 % en lits), supérieure de huit points au taux national, est prédominante en chirurgie (54 %) et en chirurgie ambulatoire (78 %). Le secteur public est largement prépondérant en médecine (72 % des lits), sauf en Haute-Garonne (56 %) où sont concentrés de nombreux établissements privés. En **psychiatrie**, le secteur privé à but lucratif, principalement implanté sur l'agglomération toulousaine, ne représente qu'un tiers de l'équipement en lits.

Depuis 1992, les **capacités en lits** ont considérablement diminué dans tous les domaines. Ces baisses s'expliquent d'abord par le développement des **alternatives à l'hospitalisation** (avec plus de 1 400 places en psychiatrie et près de 900 en soins de courte durée) et, dans une moindre mesure, par des restructurations sectorielles et des reconversions vers le secteur médico-social. Cependant le nombre de lits et places se stabilise depuis 2001 en médecine et gynécologie-obstétrique et se réduit modérément en chirurgie.

En soins de courte durée, le taux d'équipement régional en lits est sensiblement égal au taux national. Il reste supérieur en Midi-Pyrénées pour la psychiatrie et pour les **soins de suite et de réadaptation**. En chirurgie, les taux départementaux sont hétérogènes et varient de 0,8 lit pour 1 000 habitants dans le Gers à 2 lits en Haute-Garonne. En soins de suite comme en psychiatrie, l'offre des Hautes-Pyrénées est très supérieure à la moyenne régionale. L'offre de psychiatrie du Lot, en nombre de lits, a été divisée par trois depuis 1995, suite à des restructurations.

Les pharmacies sont bien réparties sur le territoire régional alors que les laboratoires d'analyse et de biologie médicale se concentrent davantage en milieu urbain ou à proximité d'un établissement de santé.

Sources

[1] [2] Direction régionale des affaires sanitaires et sociales Midi-Pyrénées, SAE.

[3] Direction régionale des affaires sanitaires et sociales Midi-Pyrénées, Finess.

Définitions

Secteur public : établissements dépendant d'une entité de statut juridique public (État, collectivité territoriale, organisme public à caractère administratif).

Secteur privé : établissements dépendant d'une entité de statut juridique à caractère commercial ou à but non lucratif (organisme mutualiste, association, etc.).

Psychiatrie : outre les établissements psychiatriques, ce secteur comprend les établissements de lutte contre les maladies mentales, l'alcoolisme et les toxicomanies.

Capacité d'accueil : la capacité d'accueil pour les soins ne nécessitant pas d'hospitalisation supérieure à la journée, soins pour lesquels on parle de venues ou de séances, se mesure en nombre de places. La capacité d'accueil pour l'hospitalisation complète ou l'hébergement est mesurée en nombre de lits.

Taux d'équipement en lits : nombre de lits pour 1 000 habitants en 2005.

Alternatives à l'hospitalisation : hospitalisation de jour ou de nuit, chirurgie ambulatoire, séances de traitements itératifs et hospitalisation à domicile ; elles ont pour but d'éviter une hospitalisation complète en concentrant la durée des soins en moins de 24 heures.

Soins de suite et de réadaptation : convalescence, rééducation fonctionnelle, postcure.

Pour en savoir plus

« *Statistiques et indicateurs de la santé et du social - Mémento 2007 Midi-Pyrénées* ». Drass, juin 2007.

« *1994-2005 - Dix ans de mémento en Midi-Pyrénées* ». Drass, 2006.

« *Atlas sanitaire et médico-social* ». Drass, décembre 1999.

Site internet : midipy.sante.gouv.fr

Équipements sanitaires

1 - Établissements privés et publics - capacité d'accueil au 01.01.2006

Unité : lit

	Ariège	Aveyron	Haute-Garonne	Gers	Lot	Hautes-Pyrénées	Tarn	Tarn-et-Garonne	Midi-Pyrénées	Part de la région en France (%)
Établissements privés	0	602	4 825	267	516	547	1 238	496	8 491	5,7
Soins de courte durée	0	153	2 407	96	114	261	559	346	3 936	5,2
- Médecine	0	16	893	12	23	77	227	104	1 352	6,9
- Chirurgie	0	137	1 240	84	91	161	293	207	2 213	4,6
- Gynécologie-obstétrique	0	0	274	0	0	23	39	35	371	4,6
Soins de suite et de réadaptation	0	165	1381	125	210	197	370	132	2 580	4,8
Psychiatrie	0	284	1037	46	192	89	309	18	1975	10,0
Établissements publics	679	1 166	2 886	806	513	1 400	1 022	666	9 138	4,0
Soins de courte durée	408	808	2 128	449	437	636	736	357	5 959	4,0
- Médecine	234	440	1 148	357	277	381	475	238	3 550	3,8
- Chirurgie	139	262	856	54	124	198	184	94	1 911	4,4
- Gynécologie-obstétrique	35	106	124	38	36	57	77	25	498	3,5
Soins de suite et de réadaptation	152	332	370	207	76	470	175	120	1 902	5,0
Psychiatrie	119	26	388	150	0	294	111	189	1 277	3,2

7

1

2 - Taux d'équipement en lits au 01.01.2006 (privé et public)

Unité : lit pour 1 000 habitants

	Ariège	Aveyron	Haute-Garonne	Gers	Lot	Hautes-Pyrénées	Tarn	Tarn-et-Garonne	Midi-Pyrénées	France métropole
Médecine	1,8	1,9	2,1	2,1	1,9	2,1	2,0	1,6	2,0	2,1
Chirurgie	1,1	1,5	2,0	0,8	1,3	1,7	1,4	1,5	1,6	1,7
Gynécologie-obstétrique	0,3	0,4	0,4	0,2	0,2	0,4	0,3	0,3	0,3	0,4
Soins de suite et de réadaptation	1,1	1,9	1,6	1,9	1,7	3,0	1,6	1,2	1,7	1,6
Psychiatrie	0,8	1,1	1,2	1,1	1,1	1,7	1,2	0,6	1,2	1,0

3 - Nombre d'officines et de laboratoires au 01.01.2006

	Ariège	Aveyron	Haute-Garonne	Gers	Lot	Hautes-Pyrénées	Tarn	Tarn-et-Garonne	Midi-Pyrénées	Part de la région en France (%)
Pharmacies	61	120	424	80	69	107	147	87	1 095	4,8
Laboratoires	6	19	118	14	8	16	20	13	214	5,4

Présentation

Au 1^{er} janvier 2006, la région compte près de 9 900 médecins, soit 360 médecins pour 100 000 habitants. Parmi eux, 64 % exercent à titre libéral. Les spécialistes sont plus nombreux que les généralistes, mais la proportion de libéraux y est moins élevée (55 % contre 73 %), en raison de la présence de nombreux spécialistes **salariés** dans les établissements de soins.

Comme dans la plupart des régions du sud de la France, la densité de **médecins libéraux** est nettement supérieure à la moyenne nationale, comme la densité des professionnels paramédicaux. La densité est d'autant plus forte que le département est urbanisé, surtout pour les médecins spécialistes. Ainsi, en Haute-Garonne, elle est très nettement supérieure à celles des autres départements de la région. À l'opposé, elle est plus modeste dans les départements les plus ruraux, Ariège, Aveyron, Gers et Lot, notamment pour les spécialistes. Un peu plus d'une vingtaine de territoires ruraux de Midi-Pyrénées sont déficitaires en médecins généralistes libéraux et font l'objet d'aides à l'installation⁽¹⁾.

Le caractère urbain d'un département explique une plus forte densité des professions de santé spécifiques ou techniques : dentistes, orthophonistes, orthoptistes et pédicures-podologues. Par contre, pour des professions liées à l'implantation des établissements (infirmiers et aides soignants) ou soumis à réglementation (**pharmaciens**), l'écart entre les départements urbains ou ruraux est moins marqué.

Après dix ans de progression, la **densité** des infirmiers diplômés d'État libéraux (infirmiers remplaçants exclus⁽²⁾) s'est stabilisée depuis 2002. La densité de médecins généralistes libéraux et celle des spécialistes libéraux sont constantes depuis 1999 et celle des dentistes n'a pratiquement pas varié depuis 1990. Enfin, la densité des masseurs-kinésithérapeutes croît à un rythme régulier depuis 1992.

Sources

[1] Direction régionale des affaires sanitaires et sociales Midi-Pyrénées, Adeli.

[2] [3] Direction régionale des affaires sanitaires et sociales Midi-Pyrénées, Adeli – Insee, Estimations locales de population.

Définitions

Médecin libéral * : médecin exerçant en clientèle privée. Un médecin hospitalier à plein temps, ayant une consultation privée à l'hôpital, est toujours considéré comme salarié.

Médecin salarié * : médecin n'exerçant pas en clientèle privée. Il pratique, dans un établissement public ou privé, la médecine de soins, de prévention, de contrôle. Il enseigne, fait de la recherche ou travaille dans l'administration.

* *C'est en fonction de l'activité à laquelle il déclare consacrer le plus de temps qu'un médecin est classé comme libéral ou salarié.*

Infirmier de secteur psychiatrique : depuis 1992, la formation des infirmiers diplômés d'État intègre un volet psychiatrie et il n'y a plus de formation propre d'infirmier psychiatrique ; leur nombre diminue donc régulièrement.

Pharmacien : titulaire d'une officine, seul ou en société, ou bien salarié d'une officine pharmaceutique ou d'un établissement de soins ayant un service de pharmacie, d'une administration, d'un établissement d'enseignement ou encore d'une entreprise.

Densité : nombre de professionnels pour 10 000 habitants.

⁽¹⁾ cf arrêté de la mission régionale de santé du 15/11/2005.

⁽²⁾ Les infirmiers remplaçants sont depuis 2001 comptabilisés avec les infirmiers diplômés d'État.

Pour en savoir plus

« Démographie des professions de santé en Midi-Pyrénées au 1er janvier 2005 ». Drass, janvier 2006.
« Rapport 2005 » de L'Observatoire National de la Démographie des Professions de Santé (ONDPS).
Travaux du Comité régional de l'ONDPS : www.midipy.sant.gouv.fr.

« La démographie des professions de santé libérales (médecins, infirmiers) ». www.urcam-midi-pyrenees.fr.
« La démographie médicale à l'horizon 2025 ». Drass, Études et résultats n° 352 et 353, novembre 2004.

« Évolution des principaux services libéraux de santé ». Insee Midi-Pyrénées, Regards sur n° 2 (étude départementale Drass-Insee), mai 2000.

Professionnels de santé

1 - Professionnels de santé au 01.01.2006

	Ariège	Aveyron	Haute-Garonne	Gers	Lot	Hautes-Pyrénées	Tarn	Tarn-et-Garonne	Midi-Pyrénées	Part de la région en France (%)
Médecins	434	779	5 027	503	482	836	1 181	631	9 873	4,8
• Généralistes	266	424	2 178	305	276	456	567	326	4 798	4,7
- libéraux	181	286	1 699	228	186	302	384	232	3 498	5,1
- salariés	85	138	479	77	90	154	183	94	1 300	4,0
• Spécialistes	168	355	2 849	198	206	380	614	305	5 075	4,8
- libéraux	67	179	1 708	94	92	183	309	184	2 816	5,3
- salariés	101	176	1 141	104	114	197	305	121	2 259	4,3
Pharmaciens	150	328	1 454	210	186	287	403	240	3 258	4,7
Chirurgiens dentistes	97	195	1 170	129	101	176	220	132	2 220	5,4
Masseurs-kinésithérapeutes	149	259	1 692	174	171	281	333	224	3 283	5,3
Infirmiers diplômés d'État et autorisés*	1 012	2 452	10 459	1 190	1 168	2 295	2 547	1 452	22 575	5,4
Infirmiers de secteur psychiatrique	129	455	576	221	216	507	545	265	2 914	nd
Sages-femmes	39	79	403	33	42	51	86	42	775	4,6
Orthophonistes	38	62	505	43	37	48	85	50	868	5,2
Orthoptistes	9	19	138	4	4	17	16	14	221	8,2
Pédicures-podologues	23	46	293	28	31	54	69	41	585	5,4
Aides-soignants**	537	1 249	4 543	796	599	1 201	1 336	691	10 952	nd

* y compris les remplaçants

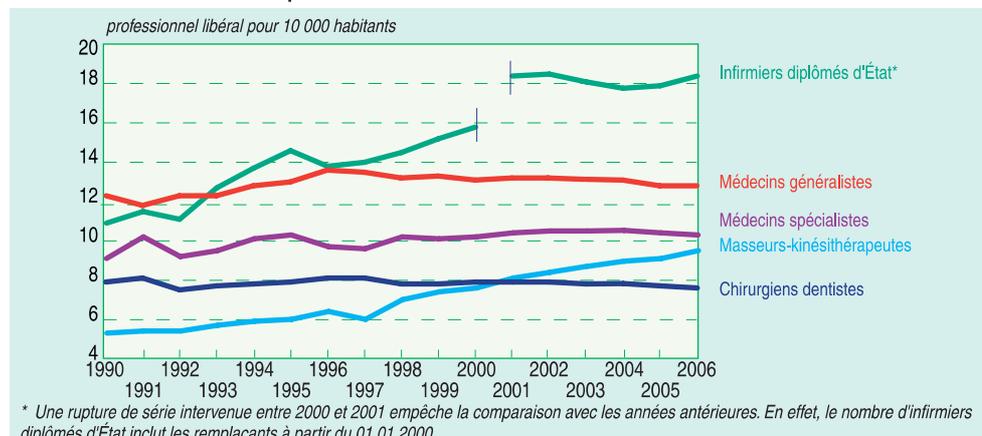
** uniquement dans les établissements hospitaliers publics et privés.

2 - Densité de professionnels de santé libéraux au 01.01.2006 Unité : professionnel libéral pour 10 000 habitants

	Ariège	Aveyron	Haute-Garonne	Gers	Lot	Hautes-Pyrénées	Tarn	Tarn-et-Garonne	Midi-Pyrénées	France
Médecins	17,0	17,1	29,5	17,9	16,5	21,1	19,1	18,8	23,1	20,0
- Généralistes	12,4	10,5	14,7	12,7	11,1	13,1	10,6	10,5	12,8	11,2
- Spécialistes	4,6	6,6	14,8	5,2	5,5	8,0	8,5	8,3	10,3	8,8
Chirurgiens dentistes	6,4	6,8	9,4	6,9	5,9	7,2	5,3	5,6	7,6	6,2
Masseurs-kinésithérapeutes	8,2	8,2	11,6	7,2	8,2	7,8	7,3	8,7	9,5	8,0
Infirmiers diplômés d'État et autorisés*	17,6	20,7	17,7	16,4	18,5	18,5	21,3	16,2	18,4	10,7

* y compris les remplaçants.

3 - Évolution des densités de professionnels de santé libéraux



7 Santé

Présentation

L'activité de **soins de courte durée en hospitalisation complète**, mesurée en nombre d'entrées, dépasse 540 000 **entrées** en 2005. L'écart entre le secteur public (59 %) et le secteur privé (41 %) s'est accentué, suite à la reprise de l'établissement privé de Lavelanet par le centre hospitalier.

Le secteur privé est davantage présent dans la **chirurgie** qui constitue 59 % de son activité. Le secteur public est plus orienté vers les activités médicales où il réalise presque deux tiers des entrées. L'activité de gynécologie-obstétrique représente 8 à 9 % des entrées dans le public comme dans le privé. Le partage médecine-chirurgie découle de l'implantation des établissements : la part relative de la chirurgie est importante là où les cliniques sont nombreuses (Haute-Garonne, Tarn, Aveyron), plus réduite là où les centres hospitaliers prédominent (Ariège, Gers, Lot).

Les alternatives à l'hospitalisation complète représentent en 2005 plus de 107 000 **venues** en hospitalisation de jour en **médecine**, assurées pour 72 % par les établissements publics, et 132 500 venues en chirurgie ambulatoire, essentiellement dans le secteur privé (87 %) où la part de l'activité ambulatoire atteint 47 % de l'activité de chirurgie.

En hospitalisation complète, l'activité de médecine est quasiment stable depuis 1998. Par contre, le nombre d'entrées en chirurgie diminue régulièrement d'environ 1,5 % par an sur la dernière décennie, suite au développement de l'activité ambulatoire. En obstétrique, après avoir baissé jusqu'en 1999, l'activité se maintient à un niveau légèrement supérieur, du fait de l'augmentation des naissances observée depuis 2000.

Le nombre d'accouchements reste à un niveau élevé depuis 2000. Avec 8 440 interruptions volontaires de grossesse en 2005, le taux d'IVG, de 13,5 pour 1 000 femmes de 15 à 49 ans, est légèrement inférieur au taux national.

Sources

[1] [2] [3] [4] Direction régionale des affaires sanitaires et sociales Midi-Pyrénées et Caisse régionale d'assurance maladie, SAE.

Définitions

Chirurgie : soins impliquant le plus souvent un acte opératoire. La chirurgie ambulatoire regroupe les séjours de moins de 24 heures avec intervention chirurgicale.

Médecine : soins et suivi médical hors activité chirurgicale.

Entrée : le nombre d'entrées totales résulte de la somme des entrées directes dans un établissement, en provenance du domicile ou d'un autre établissement, et des entrées par mutation, c'est-à-dire des entrées en provenance d'un autre groupe de discipline du même établissement (médecine chirurgie obstétrique vers psychiatrie par exemple).

Venue : séjour programmé de moins de 24 heures dans l'établissement.

Soins de courte durée en hospitalisation complète : séjour de plus d'un jour dans un établissement selon les différentes disciplines : médecine, chirurgie ou obstétrique.

Pour en savoir plus

« Les établissements de santé en Midi-Pyrénées - SAE 2005 ». Drass et Cram, janvier 2007.

« L'activité des établissements de santé en 2005 en hospitalisation complète et partielle ». Dress, Études et Résultats n° 546, décembre 2006.

« Attraction et fuite de l'activité d'hospitalisation du court séjour en Midi-Pyrénées en 2003 ». Drass, Flash-Info n° 32, mai 2005.

« L'interruption volontaire de grossesse en 2002 en Midi-Pyrénées ». Drass, Flash-Info n° 26, janvier 2004.

« Une femme accouche en moyenne à 14 km de son domicile ». Insee Première n° 903, juin 2003.

Activité hospitalière

1 - Hospitalisation complète - soins de courte durée en 2005

Unité : entrée

	Ariège	Aveyron	Haute-Garonne	Gers	Lot	Hautes-Pyrénées	Tarn	Tarn-et-Garonne	Midi-Pyrénées	Part de la région en France (%)
Secteur privé										
Médecine	0	1 066	47 698	1 016	1 058	4 986	11 550	6 910	74 284	7,6
Chirurgie	0	7 493	79 249	3 870	4 730	9 781	17 165	13 902	136 190	5,0
Gynécologie-obstétrique	0	0	14 102	0	0	784	1 563	2 212	18 661	4,3
Secteur public										
Médecine	11 929	21 383	84 258	14 666	16 268	21 969	21 447	11 712	203 632	4,8
Chirurgie	7 452	14 937	32 527	2 590	5 786	8 846	7 359	5 173	84 670	4,0
Gynécologie-obstétrique	2 074	4 503	7 974	1 999	1 915	2 674	4 790	1 614	27 543	3,2

2 - Alternatives à l'hospitalisation - soins de courte durée en 2005

Unité : venue

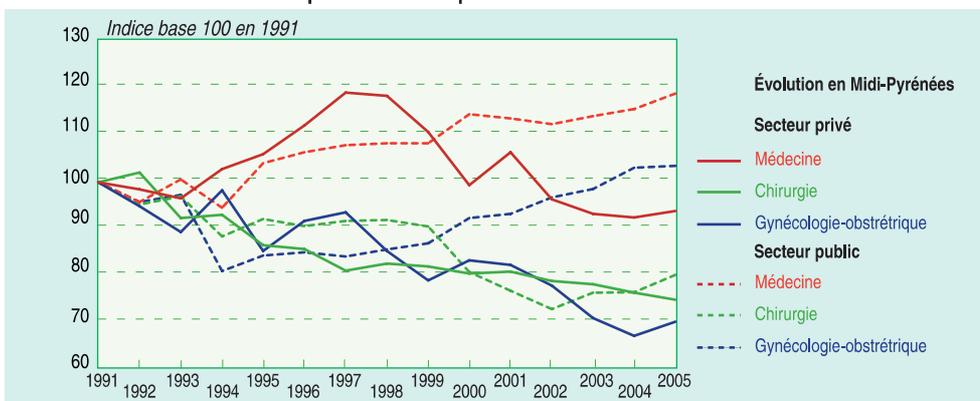
	Ariège	Aveyron	Haute-Garonne	Gers	Lot	Hautes-Pyrénées	Tarn	Tarn-et-Garonne	Midi-Pyrénées	Part de la région en France (%)
Secteur privé										
Médecine	0	0	18 266	652	855	0	5 568	4 348	29 689	3,0
Chirurgie	0	5 098	64 345	4 054	3 430	7 871	18 649	12 248	115 695	4,2
Gynécologie-obstétrique	0	0	3 250	51	67	167	169	468	4 172	5,4
Secteur public										
Médecine	7 826	9 067	45 598	1 822	365	4 613	5 660	2 432	77 383	3,7
Chirurgie	4 006	2 221	7 309	0	171	609	1 730	854	16 900	4,6
Gynécologie-obstétrique	734	599	4 107	215	241	586	1 436	162	8 080	3,4

3 - Accouchements, IVG en 2005 (privé et public)

	Ariège	Aveyron	Haute-Garonne	Gers	Lot	Hautes-Pyrénées	Tarn	Tarn-et-Garonne	Midi-Pyrénées	Part de la région en France (%)
Accouchements	1 195	2 610	15 258	1 017	1 028	2 209	3 662	2 134	29 113	3,8
dont avec césarienne	232	529	2 818	198	149	433	515	493	5 367	3,6
IVG (hors ITG)*	404	592	4 275	259	308	774	1 068	761	8 441	4,2

* ITG : Interruption thérapeutique de grossesse

4 - Évolution de l'activité en hospitalisation complète de 1991 à 2005 - soins de courte durée



7 Santé

Présentation

La prise en charge des personnes âgées s'effectue soit en hébergement permanent (maison de retraite ou logement foyer) ou temporaire, soit en unités de soins de longue durée (ou long séjour) dans un centre hospitalier. À domicile, la prise en charge est réalisée par les services de soins à domicile. L'offre globale d'hébergement en lits et places continue de progresser. Cependant, depuis 1999, cette augmentation ne fait que correspondre à la croissance du nombre de personnes âgées.

Début 2006, 368 maisons de retraite et 121 logements foyers offrent près de 30 500 **places** et le long séjour 2 700 lits. Le privé représente 40 % de l'offre en établissement. Le **taux d'équipement** en hébergement reste inférieur de 8 points au taux national. Le nombre de places dans les services de soins infirmiers à domicile continue d'augmenter entre 2004 et 2005 avec 170 places supplémentaires.

L'offre d'hébergement pour adultes handicapés reste globalement stable entre 2004 et 2005. Les taux d'équipement en **maison d'accueil spécialisé** (1 ‰) et en **foyers de vie ou d'accueil médicalisé** (2,3 ‰) restent près de deux fois supérieurs aux taux nationaux. La part du secteur public est marginale : 7 % de l'offre globale.

L'accueil des familles et des adultes en difficulté sociale est réalisé dans les **centres d'hébergement et de réadaptation sociale (CHRS)**, dans les centres d'accueil pour demandeurs d'asile (**CADA**) et dans les centres provisoires d'hébergement (**CPH**). Le taux d'équipement régional en places de CHRS (0,7 ‰) est d'un quart inférieur au taux national. Le nombre de places en CADA, qui a quasiment doublé entre 2000 et 2004, marque le pas en 2005 (- 6,5 %).

Sources

[1] [2] Direction régionale des affaires sanitaires et sociales Midi-Pyrénées, Finess.

Définitions

Place : prise en charge d'une personne pendant un an par les services de soins à domicile.

Taux d'équipement :

- personnes âgées : nombre de lits pour 1 000 habitants de 75 ans et plus en 2005 ;

- adultes handicapés : nombre de lits ou places pour 1 000 habitants de 20 à 59 ans en 2005.

Maison d'accueil spécialisé (MAS) : établissement recevant des handicapés adultes qui n'ont pas d'autonomie pour les actes essentiels de la vie courante et dont l'état nécessite des soins constants.

Foyer de vie ou foyer d'accueil médicalisé (ex-foyer à double tarification) : établissement accueillant des handicapés ayant une certaine autonomie mais inaptes à exercer un travail productif.

Centres d'hébergement et de réadaptation sociale (CHRS) : établissements fournissant un logement temporaire à des familles ou des personnes sans logement en situation de grande précarité.

CPH : Centre provisoire d'hébergement.

CADA : Centre d'accueil de demandeurs d'asile.

Foyer d'hébergement : établissement d'hébergement pour handicapés ayant une certaine autonomie.

Établissements et services d'aide par le travail (ESAT) : autrefois nommés « centres d'aide par le travail », ces structures offrent des activités productives et une prise en charge médico-sociale aux adultes handicapés dont la capacité de travail est inférieure à un tiers de celle d'un travailleur valide.

Entreprises adaptées : (ex-Ateliers protégés). Certaines entreprises subventionnées en partie par l'État sont adaptées aux handicapés dont la capacité de travail dépasse le tiers de celle d'un travailleur valide.

Pour en savoir plus

« L'hébergement d'urgence dans les CHRS – résultats de l'enquête ES 2004 ». Drees, Études et résultats n° 620, janvier 2008.

« Les établissements accueillant des adultes et des familles en difficulté sociale : premiers résultats de l'enquête ES 2004 ». Drees, Études et résultats n° 507, juillet 2006.

« Les établissements accueillant des personnes âgées en 2003 en Midi-Pyrénées ». Drass, Flash-Info n° 34, octobre 2005.

« Les services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) et offre de soins infirmiers aux personnes âgées ». Drees, Études et résultats n° 350, novembre 2004.

« Les adultes handicapés accueillis dans les structures de Midi-Pyrénées ». Drass, Flash-Info n° 29, septembre 2004.

« Les établissements d'hébergement pour personnes âgées en 2003 : locaux et équipements ». Drees, Études et résultats n° 380, mars 2005.

Équipements sociaux et médico-sociaux (adultes)

1 - Accueil des personnes âgées au 01.01.2006

	Ariège	Aveyron	Haute-Garonne	Gers	Lot	Hautes-Pyrénées	Tarn	Tarn-et-Garonne	Midi-Pyrénées	Part de la région en France (%)
Hébergement permanent	1 781	5 343	9 572	2 415	2 839	3 363	5 470	2 443	33 226	5,1
Maisons de retraite (nb de lits)	1 226	3 952	6 826	1 726	1 974	2 839	4 664	1 996	25 203	5,8
Logements foyers (nb de logements)	555	613	2 267	338	725	80	426	288	5 292	3,5
Soins de longue durée (nb de lits)	0	778	479	351	140	444	380	159	2 731	3,8
Établissements privés	397	2 246	5 900	464	597	1 071	1 855	709	13 239	nd
Établissements publics	1 384	3 097	3 672	1 951	2 242	2 292	3 615	1 734	19 987	nd
Hébergement temporaire (nb de lits)	20	120	87	13	61	34	87	32	454	5,8
Services de soins à domicile (nb de places)	361	754	1 202	484	432	535	674	264	4 706	5,8

2 - Accueil des adultes handicapés ou en difficulté au 01.01.2006

	Ariège	Aveyron	Haute-Garonne	Gers	Lot	Hautes-Pyrénées	Tarn	Tarn-et-Garonne	Midi-Pyrénées	Part de la région en France (%)
Établissements d'hébergement (nb de lits)	422	653	2 346	615	527	902	998	818	7 281	6,6
Foyers d'hébergement	178	345	707	183	256	262	302	168	2 401	6,2
Maisons d'accueil spécialisé	70	175	486	155	67	286	187	70	1 496	8,5
Foyers de vie	87	93	856	126	196	101	430	490	2 379	5,8
Foyers d'accueil médicalisé	87	40	297	151	8	253	79	90	1 005	8,2
Établissements privés	422	641	2 244	477	527	640	998	818	6 767	nd
Établissements publics	0	12	102	138	0	262	0	0	514	nd
Établissements de travail protégé (nb de places)	382	567	1 887	348	414	676	774	333	5 381	4,4
Établissements et services d'aide par le travail ⁽¹⁾	320	457	1 597	342	307	647	712	310	4 692	4,6
Entreprises adaptées ⁽²⁾	62	110	290	6	107	29	62	23	689	3,8
Établissements privés	322	567	1 827	348	414	415	774	333	5 000	nd
Établissements publics	60	0	60	0	0	261	0	0	381	nd
Établissements de réinsertion professionnelle (nb de places)	0	100	690	0	0	0	0	0	790	7,3
Hébergement et réadaptation sociale ⁽³⁾ (nb de places)	117	91	911	30	81	248	173	114	1 765	3,1

(1) ex-Centre d'aide par le travail (CAT)

(2) ex-Ateliers protégés

(3) Établissements pour adultes et famille en difficulté (CHRS, CADA, CPH).

7

4

7 Santé

Présentation

En Midi-Pyrénées, 93 % de l'accueil des enfants et adolescents handicapés et inadaptés est réalisé par le secteur privé. Depuis 1999, l'offre globale d'hébergement diminue en moyenne de 1,3 % par an. Cette baisse concerne principalement les établissements accueillant des **déficients mentaux et sensoriels**. En revanche, l'offre d'hébergement augmente régulièrement à destination des jeunes présentant des **troubles du caractère et du comportement**. La prise en charge dans les services d'éducation spéciale et de soins à domicile baisse de 7 % en 2005 après deux années consécutives de hausse.

Le **taux d'équipement** global pour le secteur de l'enfance ne varie pas en nombre de places. Avec 11 lits ou places pour 1 000 jeunes, Midi-Pyrénées se situe largement au-dessus du taux national (8,8 ‰). Les départements de la région les mieux équipés sont le Gers et les Hautes-Pyrénées. L'Aveyron, la Haute-Garonne et le Tarn présentent l'offre la plus diversifiée.

La **protection de l'enfance** en institution est assurée par les établissements d'accueil mère-enfant, les foyers de l'enfance, les centres de placement familial social et les maisons d'enfants à caractère social. Ces dernières représentent les deux tiers de la capacité d'accueil. Le taux d'équipement global varie peu et reste supérieur au taux national : 4,9 % contre 4,4‰.

Les établissements de garde des enfants d'âge préscolaire sont gérés en majorité par le secteur public. Le taux moyen régional d'équipement en accueil collectif est supérieur à la moyenne nationale (121 places pour 1 000 enfants nés au cours des trois dernières années contre 108). Même si elles tendent à se réduire, les disparités départementales restent importantes.

Sources

[1] [2] [3] Direction régionale des affaires sanitaires et sociales Midi-Pyrénées, Finess.

Définitions

Établissement pour déficients sensoriels : établissement accueillant des déficients auditifs et des déficients visuels.

Établissement pour déficients mentaux : institut médico-éducatif.

Établissement pour troubles du caractère et du comportement : institut thérapeutique, éducatif et pédagogique (ex-institut de rééducation).

Taux d'équipement :

- établissements pour enfants et adolescents handicapés : nombre de lits et places pour 1 000 jeunes de moins de 20 ans (selon estimations localisées de population-ELP 2005) ;

- établissements d'aide sociale à l'enfance : nombre de lits pour 1 000 jeunes de moins de 20 ans (selon estimations localisées de population-ELP 2005) ;

- crèches collectives et parentales : nombre de places pour 1 000 enfants nés au cours des trois dernières années.

Protection de l'enfance : établissements de l'aide sociale à l'enfance (accueil mère-enfant, pouponnières à caractère social, foyers de l'enfance, villages d'enfants, maisons d'enfants à caractère social et centres de placement familial socio-éducatifs).

Pour en savoir plus

« L'accueil collectif et en crèches familiales des enfants de moins de 6 ans en 2006 ». Drees, Études et résultats n° 608, novembre 2007.

« Les services d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) : publics et modalités d'intervention ». Drees, Études et résultats n° 574, mai 2007.

« Scolarisation et mode de garde des enfants de 2 à 6 ans ». Drees, Études et résultats n° 497 juin 2006.

« Les jeunes accueillis en institut de rééducation ». Drees, Études et résultats n° 466 février 2006.

« L'accueil des jeunes enfants et coûts de garde ». Drees, Études et résultats n° 422, août 2005.

« L'enfance handicapée accueillie dans les structures de Midi-Pyrénées en 2001 ». Drass, Flash-Info n° 27, mars 2004.

« Les enfants handicapés en internat en 1998 ». Drees, Études et résultats n° 106, mars 2001.

« L'aide sociale à l'enfance ». Drees, Études et résultats n° 46, janvier 2000.

« Atlas sanitaire et médico-social ». Drass, décembre 1999.

Équipements sociaux et médico-sociaux (enfants)

1 - Accueil des enfants et des adolescents handicapés au 01.01.2006

	Ariège	Aveyron	Haute-Garonne	Gers	Lot	Hautes-Pyrénées	Tarn	Tarn-et-Garonne	Midi-Pyrénées	Part de la région en France (%)
Hébergement (nb de lits)	248	517	2 476	596	235	676	731	304	5 783	5,6
Déficients mentaux	173	180	824	313	173	360	373	201	2 597	4,1
Polyhandicapés	15	19	103	35	7	58	24	14	275	3,9
Troubles du comportement	60	173	870	228	34	213	221	65	1 864	11,1
Handicapés moteurs	0	15	253	0	0	45	18	24	355	5,1
Déficients sensoriels	0	40	426	0	0	0	95	0	561	6,7
Autres déficiences (*)	0	90	0	20	21	0	0	0	131	7,4
Établissements privés	153	477	2 346	596	235	604	691	304	5 406	nd
Établissements publics	95	40	130	0	0	72	40	0	377	nd
Accueil à domicile (nb de places)										
S.E.S.S.A.D. (**)	43	109	596	121	97	148	152	69	1 335	4,6

* Maladie invalidante, longue durée, épilepsies, troubles psychopathologiques...

** Service d'éducation spéciale et de soins à domicile

2 - Protection de l'enfance au 01.01.2006

Unités : lit et place

	Ariège	Aveyron	Haute-Garonne	Gers	Lot	Hautes-Pyrénées	Tarn	Tarn-et-Garonne	Midi-Pyrénées	Part de la région en France (%)
Établissements										
d'aide sociale à l'enfance	215	220	1 226	161	150	346	467	241	3 026	4,6
Établissements privés	215	163	909	76	120	314	397	210	2 404	nd
Établissements publics	0	57	317	85	30	32	70	31	622	nd

3 - Crèches - haltes garderies - jardins d'enfants au 01.01.2006

Unité : place

	Ariège	Aveyron	Haute-Garonne	Gers	Lot	Hautes-Pyrénées	Tarn	Tarn-et-Garonne	Midi-Pyrénées	Part de la région en France (%)
Ensemble des établissements	427	715	5 830	391	513	239	968	512	9 595	3,6
Crèches collectives	88	238	2 763	123	84	145	285	245	3 971	2,9
Crèches parentales	0	16	80	0	251	0	0	0	347	6,1
Haltes garderies	65	300	851	153	41	80	310	96	1 896	3,5
Haltes garderies parentales	0	0	16	0	102	0	0	0	118	4,4
Garderies et jardins d'enfants	0	0	432	0	16	0	9	0	457	5,3
Crèches familiales (enfants inscrits)	274	161	1 688	115	19	14	364	171	2 806	4,7

7 Santé

Présentation

En 2003, les principales **causes de décès** en Midi-Pyrénées sont les maladies de l'appareil circulatoire (32 %), les tumeurs (26 %), les traumatismes (7 %), y compris suicides, et les maladies de l'appareil respiratoire (6 %). Depuis 1990, ce sont les mêmes causes qui prédominent avec une légère réduction de la part des maladies de l'appareil circulatoire (38 % en 1990). Après la forte diminution observée entre 1994 (200 décès) et 1997 (37 décès), le nombre de décès dus au sida reste stable avec 32 décès en 2003.

La comparaison avec la moyenne de la France montre que les habitants de Midi-Pyrénées meurent plus fréquemment de maladies de l'appareil circulatoire, du système nerveux ou de l'appareil digestif et moins souvent de tumeurs ou de traumatismes. Pour l'ensemble des autres causes de décès, le profil régional est très proche du profil national. Il n'y a pas non plus de différences notables entre les départements de la région.

En 2006, le nombre d'**accidents de la route** régresse encore (- 3,8 %) mais à un rythme moins soutenu qu'au niveau national (- 5 %) ; en même temps, le nombre de **tués** recule plus fortement dans la région (- 14,2 %) qu'en France (- 11,5 %). Le nombre de **blessés** diminue de 5 % contre 5,5 % au niveau national. De fortes disparités existent entre les départements : la Haute-Garonne enregistre la moitié des accidents et des blessés. Deux départements totalisent à peu près la moitié des tués (Haute-Garonne et Tarn). La gravité des accidents mesurée par le nombre de tués pour cent accidents reste nettement supérieure au taux national : 8,2 contre 5,9. Cet indice de gravité est particulièrement élevé dans le département du Tarn (15,5).

Sources

- [1] Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm).
[2] [3] Observatoire régional de la sécurité routière - Direction régionale de l'équipement Midi-Pyrénées.

Définitions

Cause de décès : elle est codifiée par l'Inserm à l'aide du certificat rédigé par le médecin qui constate le décès. Les causes de décès s'appuient sur la classification internationale des maladies, 10^e révision (CIM10).

Victime d'accident de la route :

- **blessé** : victime ayant subi un traumatisme nécessitant un traitement médical, avec ou sans hospitalisation. Si ce traitement entraîne au moins 24 heures d'hospitalisation ou davantage, le blessé est qualifié de **blessé hospitalisé** ;

- **tué** : victime décédée sur le coup ou dans les trente jours qui suivent l'accident.

Pour en savoir plus

« Bilan de l'accidentologie routière en 2006 en Midi-Pyrénées ». Publication de l'Observatoire Régional de la Sécurité routière de Midi-Pyrénées, octobre 2007.

Centre d'épidémiologie sur les causes médicales de décès (CépiDC) : www.cepidc.vesinet.inserm.fr

« Disparités spatiales de mortalité par causes de décès ». Drees, Études et résultats n° 53, mars 2000.

« Atlas de la santé en France. Volume 1 - les causes de décès ». Drees, Collection MIRE, février 2000.

Causes de décès et accidents

1 - Causes principales de décès en 2003

	Ariège	Aveyron	Haute-Garonne	Gers	Lot	Hautes-Pyrénées	Tarn	Tarn-et-Garonne	Midi-Pyrénées	Part de la région en France (%)
Maladies infectieuses et parasitaires	37	54	166	44	33	62	52	54	502	4,5
<i>dont sida</i>	<i>s</i>	<i>s</i>	12	<i>s</i>	<i>s</i>	<i>s</i>	<i>s</i>	<i>s</i>	32	3,4
Tumeurs	458	836	2 240	570	501	724	1 033	562	6 924	4,5
Maladies endocriniennes, troubles immunitaires	94	158	365	83	104	100	183	107	1 194	5,2
Troubles mentaux	59	132	210	78	83	79	143	65	849	4,5
<i>dont alcoolisme</i>	12	11	20	6	6	9	8	4	76	2,5
Maladies du système nerveux	92	188	496	137	116	147	225	122	1 523	6,0
Maladies de l'appareil circulatoire	610	1 169	2 579	680	668	812	1 310	763	8 591	5,4
Maladies de l'appareil respiratoire	108	228	504	131	112	212	258	126	1 679	4,7
Maladies de l'appareil digestif	77	124	308	78	85	108	132	93	1 005	4,1
Maladies des organes génito-urinaires	35	58	119	25	27	43	58	41	406	4,8
Symptômes, états mal définis, autres causes	137	268	888	178	157	216	277	218	2 339	4,7
Causes extérieures de traumatisme	140	248	574	164	151	168	294	153	1 892	4,5
<i>dont : accidents de la circulation</i>	21	45	108	30	14	18	61	41	338	5,6
<i>suicides</i>	32	44	108	30	30	45	62	29	380	3,5
Total	1 847	3 463	8 449	2 168	2 037	2 671	3 965	2 304	26 904	4,9

s = secret statistique

2 - Accidents de la circulation en 2006*

	Ariège	Aveyron	Haute-Garonne	Gers	Lot	Hautes-Pyrénées	Tarn	Tarn-et-Garonne	Midi-Pyrénées	Part de la région en France (%)
Nombre d'accidents	135	236	1 712	209	138	368	322	352	3 472	4,3
Nombre de blessés	179	318	2 176	282	160	490	410	455	4 470	4,4
<i>dont blessés hospitalisés*</i>	113	230	672	166	108	167	203	254	1 913	4,7
Nombre de tués*	14	31	89	18	17	22	50	43	284	6,0

* Depuis le début 2005, sont comptabilisées parmi les tués les personnes décédées sur le coup ou dans les trente jours qui suivent l'accident (contre six jours auparavant). De même, on ne parle plus de blessés graves (au moins six jours d'hospitalisation), mais de blessés hospitalisés (au moins 24 heures).

3 - Évolution du nombre de victimes d'accidents de la route de 1977 à 2006*



* Une rupture de série intervenue entre 2004 et 2005 empêche la comparaison avec les années antérieures. En effet, les notions de tués et blessés hospitalisés ont été modifiées en 2005